



Séminaire Structures ffct du 16 mars 2024

INTERVENTION de JJ CASSOU

INTRODUCTION

J'ai été sollicité pour intervenir ce jour sur le **renouvellement des équipes** et de la **préparation de l'avenir**. J'ai donc pris le parti de vous faire un point de situation au CODEP 65 et au COREG *Occitanie*, sur cette thématique, et vous faire part de quelques considérations au niveau de l'échelon fédéral. Faites-moi le crédit de croire que tout se tient dans mon exposé

En préalable, je voudrais préciser que vingt d'ans d'activités opérationnelles dans nos Structures m'ont, je crois, permis de bien connaître notre fédération, tant au niveau de ses manifestations que de son fonctionnement institutionnel. En effet, et en fin d'année, j'aurai exercé plusieurs mandats, et tous, systématiquement dans des périodes charnières, les circonstances étant ainsi faites.

- Deux mandats de secrétaire au *Cyclo Club de Versailles Porchefontaine*, club alors en pleine mutation de la route au VTT ;
- Trois mandats au CODEP 65, dont deux à la présidence, en succession de Jean-Claude Pons, mon prédécesseur qui avait à son compteur quatre mandats consécutifs ;
- Deux mandats, en tant que secrétaire général, au COREG *Occitanie*, après fusion des deux anciennes Ligues.

Estimant avoir fait intellectuellement le tour de la question dans ces fonctions proches du terrain, n'ayant plus beaucoup de valeur ajoutée à apporter, je ne ferai pas le mandat de trop.

Bien qu'étant un observateur généralement discret de la vie fédérale, celles et ceux qui me connaissent savent que je ne me prive pas d'exprimer les idées qui me tiennent à cœur. Au-delà de cette sphère de proximité, il m'arrive aussi d'extérioriser certains points de vue quand l'actualité me paraît devoir l'imposer.

Tout récemment, suite au dernier congrès fédéral (TROYES 2023), j'ai formulé quelques réflexions que j'ai voulu vous faire partager. Elles sont parues à la revue du Cyclotourisme du mois dernier ; la majorité d'entre vous en a certainement pris connaissance. L'occasion m'est donc donnée d'illustrer aujourd'hui mes propos, et je remercie la présidente fédérale.

.

éléments de contexte

Chaque territoire a ses spécificités. Ce qui vaut dans les HP n'est pas forcément transposable ailleurs.

-Les HP attirent des pratiquant(e)s ayant un profil plus cycloportif que cyclotouriste, le terrain de jeu privilégié étant la haute montagne.

-Les clubs font du vélo avant de faire du cyclotourisme, au sens où on l'entend traditionnellement. Je reviendrai plus tard sur ce point. Historiquement, ces clubs relevaient de fédérations différentes et/ou de comités d'entreprise et/ou de foyers ruraux. Un premier regroupement important a eu lieu il y a maintenant sept ans (en 2018), sous la bannière FFVélo, alors flambante neuve, entre les clubs historiques de la FFCT et les clubs UFOLEP (hors compétition), sur une pratique essentiellement routière. Les clubs VTT relèvent quant à eux d'une association départementale, regroupés dans le cadre d'un challenge organisé sous l'égide de la presse locale (*La Nouvelle République des Pyrénées* et *La Dépêche du midi*), dont le rédacteur en chef était un pro UFOLEP.

-Les politiques sportives départementales sont surtout tournées vers la haute performance et le sport de compétition, du moins jusqu'à présent, avec un Office Départemental des Sports puissant et ombrageux sur ses prérogatives. Pour le vélo, en dehors du Tour de France cycliste des professionnels, point de salut ! J'en veux pour preuve le projet mort-né d'organiser une semaine fédérale à Tarbes, les élus locaux n'en ayant pas voulu.

-Le CODEP 65 est un « petit » comité : 18 clubs de « routiers », 700 licenciés, 1 seule EFV, pas d'encadrants diplômés, ... Bref, un département positionné en rouge sur la cartographie présentée par Christophe Dufour lors de l'AG de Troyes.

la préparation de l'avenir au CODEP 65

Dès le lendemain de la dernière AG électorale (fin 2020), je me suis soucié de la pérennité du CODEP et de préparer ma propre succession à la présidence. Je savais que les membres du « noyau dur » de l'équipe actuellement aux manettes faisaient leur dernier mandat. J'ai réussi à recruter quatre plus jeunes (ils sont sept aujourd'hui), dans la tranche d'âge 40-50 ans, auprès des gros clubs. En mai 2021, j'ai créé un Comité de Préparation de l'Avenir (CPA), avec un triple objectif : préparer la relève, apporter un souffle nouveau, moderniser et élargir les pratiques. Après une bien légitime période d'attente (à trois ans des échéances), le CPA monte désormais en puissance et sera prêt en cette fin d'année. Place donc à du sang neuf, et de nouvelles dynamiques !

J'en tire les conclusions suivantes, que chacun pourra méditer. Il convient de préparer sa succession suffisamment tôt, de le faire savoir clairement, sans atermoiements, puis s'y tenir ; puiser dans les ressources humaines des clubs ; organiser le passage de témoin, en pleine confiance et transparence.

éléments de contexte

La situation varie d'un COREG à un autre, mais il existe des éléments de contexte qui sont transversaux. Suite à la fusion des deux anciennes Ligues, le périmètre à couvrir s'est trouvé considérablement élargi, avec des états d'esprit et des pratiques territorialement différentes. Après une première mandature sous présidence de Philippe Deveaux (*ex-Ligue des Pyrénées*), la deuxième mandature a été placée sous la présidence de Jacques Clamouse (*ex-Ligue du Languedoc-Roussillon*), ce qui nous a paru être un gage d'une saine alternance.

Force est de constater et de reconnaître que le bilan n'est pas à la hauteur de nos espérances. Les objectifs opérationnels, activités courantes menées par les commissions techniques, ont été peu ou prou atteints, même si on peut toujours mieux faire. Pour le reste, nous n'avons pas réussi à faire bouger « les lignes », ni auprès des président(e)s des autres COREG, ni par le comité directeur fédéral. Pour l'essentiel, nos suggestions et/ou propositions visaient à :

- . rapprocher les président(e)s de COREG avec le Comité directeur fédéral,
- . remettre à plat les rôles respectifs des COREG et des CODEP,
- . refondre les statuts(-type) des COREG,
- . améliorer la communication numérique,
- . adapter le système d'aide aux structures.

Bien entendu, je n'ai pas le temps de développer chacun des items. Tout cela est resté « lettre morte » et n'a pas reçu l'écho que nous avions escompté, sauf celui de quelques persiflages parvenus à nos oreilles. Ceci étant dit sans amertume aucune. Nous nous y sommes peut-être mal pris ; chacun(e) se fera son opinion.

Dans ces conditions, le président a décidé de ne plus mettre en avant le COREG *Occitanie*, au risque de fissurer notre comité directeur et de mettre en porte à faux nos référents régionaux vis-à-vis de l'échelon fédéral. Nonobstant des problèmes personnels pour certains d'entre nous, de santé ou à caractère familial, nous avons poursuivi notre mandat en nous recentrant sur notre COREG, et en essayant de faire au mieux en tout ce dont nous avons les moyens d'agir. Je salue au passage mes collègues et amis du COREG qui se sont investis, avec dévouement, compétence et désintéressement. Ils se reconnaîtront.

Cette dernière année de mandature est mise à profit pour préparer la relève. Ici aussi, dans cette Instance, le « noyau dur » ne se représentera pas.

la préparation de l'avenir au COREG Occitanie

Le CPA 65 a fait des émules, d'abord dans l'Hérault (CODEP 34), puis au COREG. Ces démarches de préparation de l'avenir :

- . s'inscrivent toutes dans un double objectif : à court terme, assurer la pérennité de la Structure, à moyen terme, moderniser nos pratiques. Pour le CoReg, il s'agit aussi de préparer le plan stratégique régional pour la prochaine Olympiade.
- . ont toutes le même protocole méthodologique : un diagnostic de terrain par enquête préalable, sous forme de questionnaire ; des interviews individuels de présidents de club ; un processus de validation.

Le CPA régional, dont la mise en place est somme toute assez récente (2023), est constitué de membres tous nouveaux (récents), et également plus jeunes, et prêts à poursuivre leur investissement en faveur du cyclotourisme régional. Le CPA est en fin de phase de consolidation des éléments recueillis.

Si les constats sont partout les mêmes, les pistes d'amélioration restent à définir ; exercice beaucoup plus délicat. Pour ce faire, les trois CPA travailleront en synergie, même s'il peut y avoir des divergences ; ces différences sont aussi source d'enrichissement. Les personnes qui les animent sont motivées. De nouvelles idées germent. Notre rôle est de les encourager et de les aider à se développer. Ce nouveau projet sera construit avec les clubs.

La préparation de l'avenir : Qu'en est-il au niveau de l'échelon fédéral ?

Notre fédération fête son centième anniversaire. Au fil du temps, elle a cycliquement connu des hauts et des bas, qui rythment la vie des grandes Organisations. Elle n'est pas restée immobile. Les actions menées dans de nombreux domaines l'ont faite progressée. Elle est aujourd'hui notoirement connue, et reconnue. Les efforts d'amélioration n'ont jamais cessé et se poursuivent de nos jours dans des domaines porteurs pour l'avenir, même s'il reste à faire : les jeunes et les EFV, les féminines, la longue distance, le VTT, la formation, le numérique, ...

Cependant, à huit mois de la fin de l'Olympiade, beaucoup s'accorde à dire que le renouvellement des instances va être problématique, à tous les niveaux de la fédération. Il est à craindre des « trous » dans le maillage territorial. Des COREG ou des CODEP non suffisamment « armés » conduiront inmanquablement à rabattre les cartes entre le « faire » et le « faire-faire ». Sommes-nous prêts ? avons-nous suffisamment anticipé ? Chacun(e) se fera ici aussi sa propre opinion.

En 2018, les conclusions de *l'Observatoire du vélo* indiquaient une vision stratégique claire et fixaient un cap précis pour fédérer toutes les pratiques et générations autour de nos valeurs. Il s'agissait certes de garder les lettres de noblesse du cyclotourisme, au sens où nous l'entendons traditionnellement, avec ses différentes facettes (sport, santé, tourisme et culture). Mais, il était aussi admis que pour nombre de pratiquants individuels, en dehors de toute association, le mot « cyclotourisme » était peu connu : ils aiment simplement faire du vélo. A l'époque, certains n'ont pas adhéré et l'ont fait savoir haut et fort. Les mêmes, vraisemblablement une minorité, restent arc-boutés sur leur position tranchée. J'en veux notamment pour preuve que l'identité visuelle FFVELO suscite encore quelques réactions épidermiques de la part des tenants de la FFCT « canal historique ». Elles deviennent franchement pathétiques. Heureusement, notre communication institutionnelle ne se trompe pas de cibles et de messages. Sa Direction finance par exemple des encarts dédiés à la FFVELO dans les revues spécialisées de cyclisme. Je vous renvoie notamment à l'édito du rédacteur en chef de la revue *Le Cycle* du mois de janvier, qui valorise le centenaire de notre fédération.

Je ne suis pas sûr que les adeptes du *statu quo* aient à l'époque rendu service à la fédération, en se repliant sur le seul segment du cyclotourisme traditionnel, alors que la typologie des pratiques (hors compétition) couvre un spectre plus large (vélosport, vélorandonnée, vélobalade).

Outre les non licenciés, même au sein de nos clubs, beaucoup déclarent faire du vélo avant de faire du cyclotourisme. Ils en concluent que notre fédération, COREG et CODEP compris, ne leur apportent rien ou peu, si ce n'est un cadre juridique et assurantiel, et une manne financière. Ils ne précisent pas pour autant ce qu'ils attendent des Structures fédérales. C'est d'autant plus navrant qu'ils en ont souvent qu'une connaissance superficielle.

Un de nos grands anciens rappelait encore dernièrement que notre fédération est délégataire uniquement pour le cyclotourisme. Mais, est-ce que c'est incompatible avec la prise en compte de toutes les pratiques cyclistes ? Nous touchons là une question existentielle qu'il est peut-être temps de trancher. Rester au milieu du gué n'est jamais une position confortable ; c'est une marque de faiblesse qui attise les ambitions concurrentielles.

En 2021, j'ai tenté d'apporter ma modeste contribution pour placer notre fédération dans une voie qui pouvait être plus conforme aux attentes et aspirations d'une majorité d'entre nous. J'ai alors conseillé à la présidente fédérale d'engager une démarche de conduite du changement, en proposant une méthodologie qui a fait ses preuves dans les entreprises et les organisations.

D'après les réflexions qui montaient déjà du terrain et des Structures intermédiaires, ainsi que celles exprimées alors dans les ateliers du Congrès fédéral de Nevers, cinq thèmes de travail se dégagent clairement. Je les cite ici, sans préséance :

- . l'articulation entre le Comité directeur fédéral et les COREG (niveau politique), entre les CODEP et les clubs (niveau technico-opérationnel),
- . la communication et la transition numériques,
- . le bénévolat et la professionnalisation du sport,
- . les relations avec les autres fédérations et la concurrence des communautés virtuelles,
- . la gouvernance de la fédération.

Ces axes de travail me paraissent être toujours d'actualité, bien qu'il convient de noter des avancées significatives dans certains domaines, à mettre à l'actif de l'équipe sortante.

Sans rentrer dans la technique, cela passait par la mise en place d'une structure projet pilotée par un(e) chargé(e) de mission « préparation de l'avenir », avec des groupes de travail thématiques qui irriguaient toute la Structure fédérale. Il s'agissait d'un vaste chantier qui exigeait de la part de son animateur(trice), disponibilité, savoir-faire et savoir-être, une relative indépendance d'esprit et d'action vis-à-vis du Comité directeur fédéral en place.

Un calendrier précis avait été établi qui nous conduisait à mi 2024. Ce travail qui se voulait participatif aurait été concrétisé par la remise d'un rapport dont les orientations et préconisations auraient pu utilement alimenter une « profession de foi » à portée électorale, et l'élaboration du PSF 2025-2028.

Notre fédération, comme d'autres fédérations, est confrontée à des défis qui, s'ils ne sont pas relevés à temps (et on a peut-être déjà que trop tardé), pourraient à terme lui porter de graves préjudices. **La perte du monopole de la délégation de service public a déjà été évoquée.**

Nous avons **un trou générationnel à combler** ; c'est notre **problème numéro UN**. L'assistance électrique sur les vélos aura à cet égard un effet d'aubaine, en retardant l'échéance de la fin d'activités sportives pour des pratiquant(e)s vieillissant(e)s ou atteint(e)s de pathologies. On peut penser que cette population restera fidèle à nos organisations, et continuera donc à fréquenter nos randonnées, nos concentrations, la Semaine fédérale, ... même si une réduction de voilure paraît inéluctable. Nous disposons devant nous d'une petite décennie pour amortir et gérer au mieux la **baisse tendancielle des effectifs**.

Cet espace temporel doit être mis à profit pour **rééquilibrer notre pyramide des âges**. Il en va de notre survie, ou du moins du maintien de notre rang parmi les fédérations qui comptent. Par effet collatéral, ce qui est aussi en jeu, c'est la **sauvegarde des emplois salariés du Siège**.

Face au déclasserment qui nous guette, **l'union fait la force**. Il ne faut pas tout espérer d'un homme providentiel ou d'une femme providentielle, si tant est qu'il ou qu'elle existe. C'est tous ensemble qu'il nous faut penser et conduire le futur. La mission de préparation de l'avenir, évoquée il y a quelques instants, avait cette ambition. La prochaine Olympiade **sera on ne sera pas une transition salubre**, à conduire avec audace et sagesse. Cependant, il faut bien être conscient que **toute modification de trajectoire prendra du temps**, et restera cadrée par les pouvoirs publics.

Rien ne doit nous faire peur, ni personne. Osons donc bousculer les choses ! Je l'ai par exemple prouvé, en pleine crise sanitaire, quand tout le monde était sous anesthésie générale. « *Autoriser la pratique du vélo, sans contrainte, pour le bien-être général : sport-santé, le grand oublié !* », tel était le titre quelque peu provocateur d'une lettre ouverte publiée en novembre 2020, en réponse à une enquête qui faisait la part trop belle au seul sauvetage du modèle économique des fédérations du monde professionnel.

J'ai enfin une dernière conviction à vous faire partager : les seules réponses techniques à nos problématiques n'y suffiront pas. L'avenir de notre fédération se jouera aussi au niveau des instances supérieures et de nos autorités de tutelle. Les hauts dirigeants d'autres fédérations sportives l'ont bien compris depuis fort longtemps, et n'hésitent pas à **actionner des leviers plus politiques**. Faisons davantage de lobbying ! Il faut plus que jamais encourager le développement de la pratique du cyclotourisme, parce que ce n'est pas qu'un enjeu sportif. C'est aussi, et vous le savez, un enjeu sociétal.

Notre fédération est ancrée dans la ruralité. Comme le clamait récemment un agriculteur sur un barrage routier avec son bon sens paysan, « *pour être respecté, il faut être respectable* ». **Nous sommes respectables**, et notre respectabilité est aussi un atout pour défendre les spécificités et les intérêts bien compris de notre fédération (cf l'actualité dans certains autres fédérations).

Vous aurez bien compris que ma réflexion a progressivement mûri à l'aune de mes rencontres et de mes activités. Ce témoignage n'est pas parole d'évangile, chacune et chacun d'entre vous pourra y voir le verre à moitié vide ou à moitié plein. Mais, il n'y a qu'intérêt à s'appuyer davantage sur les richesses du terrain.

Je me tiens à disposition pour en débattre de manière plus approfondie, où et quand vous voulez.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Jacques Cassou
Président du CoDep 65
Secrétaire général du CoReg Occitanie